

Suivi de la période de questions du public du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2019 – Document confidentiel

No	Requérant	GDC	Sujet abordé	Réponse faite au conseil	Suivi
1	Monsieur Maxime Therrien		<p>1. Poubelle à déchets / recyclage centre-ville :</p> <p>2. Sacs à ordures : Pourquoi avoir mis des sacs à ordures plus résistants dans les poubelles?</p>	<p>Alain Dufresne : Oui nous sommes en transition, d'ici l'été 2020</p> <p>Alain Dufresne : Pour la propreté de la ville; les sacs sont nécessaires proche des endroits tel que les crèmeries.</p>	RÉPONDU EN SÉANCE
2	Madame Johanne Caporicci		<p>1. Vie de quartier : Comment espérer avoir une belle vie dans le quartier près du parc quand le Festival de la Fierté prend toute la place (stationnement, parc etc.) pour un festival de 9 jours. Le contrat avec le Festival de la Fierté se termine quand ?</p>	<p>Sophie Mauzerolle : Le contrat se termine en 2023. Après la saison, un post mortem est fait dans le but de s'améliorer pour l'année suivante. Après le contrat, le parc va retrouver sa vocation de parc de quartier.</p> <p>Elle se dit prête à rencontrer la citoyenne pour en discuter.</p> <p>Mairesse : Il va y avoir des mesures de mitigation.</p>	RÉPONDU EN SÉANCE
3	Monsieur Luc Pelletier		<p>1. 901, rue Viger : Quelle est la mission de ce ou ces organismes, quelle est la durée des travaux prévus pour ce bâtiment?</p>	<p>Sylvain Villeneuve : Permis de construction émis et conforme à la réglementation.</p> <p>Le projet est un projet résidentiel de 4 étages pour 25 unités de logement.</p> <p>Ce sera du logement pour personnes</p>	<p>RÉPONDU EN SÉANCE</p> <p>M. Villeneuve propose de rencontrer le citoyen pour lui donner plus de détails sur le projet et son échéancier.</p>

Suivi de la période de questions du public du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2019 – Document confidentiel

No	Requérant	GDC	Sujet abordé	Réponse faite au conseil	Suivi
				autonome en réinsertion sociale. M. Villeneuve propose de rencontrer le citoyen pour lui donner plus de détails sur le projet et l'échéancier du projet	
4	Madame Jessica Louisé		<p>1. Réno-viction : Que pouvons nous faire comme citoyen ?, que pouvez-vous faire pour les gens à faibles revenus ?</p> <p>2. Il faudrait rallier tous les arrondissements pour contrer ces façons de procéder.</p>	<p>Robert Beaudry : Administration est très impliquée sur la question du logement social, la mixité et le logement familial.</p> <p>Richard Ryan : Vous pouvez aller sur le site de Revenu Québec et dénoncer le propriétaire.</p>	RÉPONDU EN SÉANCE
5	Madame Irène Mayer		<p>1. Herbes à poux : sur les terrains publics et dans l'échangeur Des Pins/ avenue du Parc, il y a encore beaucoup de plants matures. Les employés ne font pas de suivis et les corvées bénévoles ne suffisent pas à la tâche.</p>	<p>Alain Dufresne : Grande amélioration depuis l'été dernier, plusieurs actions entreprises.</p> <p>Mairesse : Les employés sont sensibilisés mais ils ont plusieurs tâches à faire.</p>	RÉPONDU EN SÉANCE
6	Monsieur Robert Hajaly		<p>1. Logements sociaux au Children's : Est-ce qu'il y a un règlement qui oblige les promoteurs à faire du logement social dans les nouvelles constructions ?</p> <p>1.1 : Est-ce que la tour 1 du projet dépasse le 120 m permis ?</p>	<p>Mairesse : Pour le site du Children's la ville avait accepté un projet plus grand que les 4 étages permis si le promoteur créait du logement social, comme le promoteur n'a pas respecté son engagement, son projet n'est pas accepté et il devra bâtir sur 4 étages seulement.</p> <p>Mairesse : Personne ne peut ajouter</p>	RÉPONDU EN SÉANCE

Suivi de la période de questions du public du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2019 – Document confidentiel

No	Requérant	GDC	Sujet abordé	Réponse faite au conseil	Suivi
			<p>2. Condominiums Maestria : dans leur promotion, le promoteur parle de 57 et 61 étages alors que le projet initial parle de 51 et 54 étages, sont-ils en règle ?</p>	<p>d'étages en pensant que la Ville ne s'en rendra pas compte, et il y aura des sanctions et des arrêts de travaux si de tel comportement arrivait.</p> <p>Sophie Mauzerolle : Le nouveau Plan d'urbanisme et de mobilité est en cours pour se questionner justement sur la densité et ces problèmes. Il y aura des rencontres et les citoyens seront invités à se prononcer également.</p>	